



République de Guinée

Travail – Justice – Solidarité

Ministère de l'Agriculture
et de l'Elevage



Avis Spécifique de Passation de Marchés

APPEL D'OFFRES

Petits Travaux (Procédure à Enveloppe Unique)

Pays : République de Guinée

Projet : Projet de développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée

Titre du Marché : Construction d'un laboratoire moderne P2+ au compte du ministère de l'agriculture et de l'élevage.

Financement Banque Mondiale : Crédit N° 6771– GN / Don N° D713 – GN

Appel d'Offres No : 02/AON/MAGEL/PDACG/2024

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet de développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de construction d'un laboratoire moderne P2+ au compte du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage en lot unique.
2. Le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de construction d'un laboratoire moderne P2+ au compte du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour un délai d'exécution de douze (12) mois.
3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. », édition **Septembre 2023** (« les Règles de Passation des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires au Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) sis à l'**Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn**, Tél : (+224) 628 89 66 80/ 622 52 70 56/626 96 18 96 ou par courriel : hamidoudiallo@magel.gov.gn avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn et procurement@pdacg.org.gn, et examiner le Document d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 9 :00 à 17 :00 heures du Lundi au Jeudi et de 9 :00 à 15 :30 les vendredis à l'adresse indiquée ci-dessous.

88

5. Le Document d'Appel d'Offres en langue Française peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **Deux millions (2 000 000) de Francs Guinéens**. et La méthode de paiement se fera Conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N°2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres, le prix des DAO est reparti comme suit :
- ✓ **30% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP),**
 - ✓ **50% du prix d'achat du DAO est versé au compte du Receveur Central du Trésor à la BCRG,**
 - ✓ **20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.**
6. Les Offres doivent être remises au Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) au plus tard à **10 heures 00 minute le 12 Novembre 2024**. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : **Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, le 12 Novembre 2024 à 10 heures 30 minutes.**

En outre, le candidat devra joindre à son offre, la version électronique (clé USB) des fichiers modifiables des DQE et BPU remplis sur la base de ceux du Dossier d'Appel d'Offres reçu.

7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre, pour un montant de **Deux cents millions (200 000 000) de Francs Guinéens**.
8. Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulguation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le document d'Appel d'Offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

M. Hamidou DIALLO

Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn

Conakry, République de Guinée

Tél : (+224) 628 89 66 80/ 622 52 70 56/626 96 18 96

Email : hamidoudiallo@magel.gov.gn avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn et procurement@pdacg.org.gn

Site web : <https://offre.magel.gov.gn/>

Conakry, le 27 Septembre 2024

Le Coordonnateur

